

N°2026-005

FINANCES – Décision modificative n°2 – Budget pôle santé

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 12 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 19 janvier 2026 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Dominique RENAULT, Isabelle BRIARD, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Jean-Marc MASSE, Christine ADRIAN, Sylvie CLERC, Marie-Françoise QUERE, Bruno GUITTARD, Jean-Luc FOURNIER, Florence MARQUES DA SILVA, Joël GIRARD, Carl LEQUERTIER, Daniel BOCQUET et Charline MARTINEAU.

En exercice : 21
Quorum : 11
Présents : 17
Votants : 21

Excusés :

Sébastien GALERON, Christiane BRESSION, Éric DODET, Raymond DOUARE

Pouvoirs :

Sébastien GALERON Dominique RENAULT
Christiane BRESSION Carl LEQUERTIER
Éric DODET Isabelle BRIARD
Raymond DOUARE Jean-Marc MASSE

Secrétaire de séance : Joël GIRARD

Secrétaire auxiliaire : Agathe SELLIER

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2025_024 du 10 mars 2025 adoptant le budget primitif du budget pôle santé pour l'exercice 2025 ;



Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le
s'équilibre comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-627-020 : Services bancaires et assimilés	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66111-020 : Intérêts réglés à l'échéance	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-74751-020 : Participations GFP de rattachement	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €
R-757361-020 : Subventions de fonct. de la collectivité de rattachement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 000.00 €	2 000.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Les montants sont exprimés en € TTC

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°2 du budget pôle santé ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document afférent à cette décision modificative.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le

Le secrétaire de séance :

Joël GIRARD